

# www.icmc.net

## ASSUMER NOTRE RESPONSABILITÉ FACE À LA MOBILITÉ DES PERSONNES

Alors que la CICM se prépare à fêter soixante années de service aux côtés des migrants et des réfugiés, force est de constater que les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des réfugiés depuis la deuxième guerre mondiale sont toujours aussi présentes et qu'en outre, sur bien des plans, elles se sont complexifiées.

Aujourd'hui comme il y a soixante ans, le respect de la dignité de toute personne reste une priorité absolue. Et pourtant, avec une population mondiale qui atteindra 9 milliards de personnes dans à peine deux générations, l'inégalité de la distribution des ressources continuera d'alimenter la mobilité des personnes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devrions nous rappeler que les sociétés sont responsables de leurs structures et de l'ordre mondial et qu'il leur faut établir un équilibre entre systèmes et responsabilité morale pour fonder les structures nécessaires à l'équité et à l'harmonie entre les peuples, dans une perspective d'avenir.

Toujours au service des personnes déplacées et se faisant leur porteparole, ce rapport présente un panorama des activités de la CICM en 2010 : une vision de la façon dont souffrance et engagement se rencontrent pour déboucher sur espoir et fraternité, de la préoccupation constante pour le bien-être de ceux qui ont choisi ou ont été forcés de quitter leur foyer, une vision d'unité et de solidarité et - surtout - une présentation des personnes et des familles que nous soutenons. C'est leur parole, leur appel persistant pour un avenir différent, plus digne, que la CICM tente de faire entendre.

Par notre travail, ancré dans la Doctrine sociale de l'Eglise, nous sommes souvent confrontés à une panoplie de tensions dynamiques et de perspectives qui ne doivent pas forcément être en contradiction les unes avec les autres. En effet, il ne s'agit pas de confronter la dignité de la personne à la défense de la société, les intérêts collectifs au désir personnel de se construire une vie meilleure, ni la souveraineté nationale à la gouvernance mondiale ; il s'agit de trouver un équilibre entre tous ces besoins et de plaider pour des choix qui maintiennent la dignité de chaque personne au cœur de la progression de la société dans son ensemble. Telle est la mission que la CICM mène fidèlement depuis soixante ans.

En cette première moitié de l'année 2011, nous tenons à remercier pour leur engagement et leur soutien tous nos membres, partenaires, donateurs et collaborateurs; nous restons profondément convaincus du bien-fondé de notre rôle d'accompagnement de personnes rendues d'autant plus vulnérables qu'elles ont migré –que ce soit contre leur gré ou par choix- et nous nous réjouissons de pouvoir maintenir notre soutien et notre protection à tous ceux qui ne demandent qu'à contribuer eux aussi à l'avenir de l'humanité.

### La Commission internationale catholique pour les migrations

sert et protège les personnes déracinées : réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et migrants, indépendamment de leur croyance, de leur race, de leur nationalité ou de leur origine ethnique.

Avec son personnel, par le biais des programmes qu'elle gère dans plus de 40 pays, la CICM répond aux besoins des personnes en déplacement et de leurs communautés, travaillant à la mise en place et à la promotion de politiques et de solutions durables fondées sur les droits de ces personnes, en s'appuyant sur son réseau mondial de Conférences épiscopales catholiques et en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.





# AUX CÔTÉS DES RÉFUGIÉS DEVANT ÊTRE RÉINSTALLÉS

Pour certains réfugiés qui ont fui leur foyer avec ou sans leur famille par peur des persécutions, le retour dans leur pays d'origine ou l'intégration dans le pays où ils se sont réfugiés en premier lieu peut s'avérer impossible. Pour ces personnes, la réinstallation dans un pays tiers est une solution durable.

### Centre de Soutien à la Réinstallation

Depuis trois décennies, la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM) collabore avec le Département d'Etat des Etats-Unis pour traiter les dossiers de réinstallation et proposer une orientation culturelle à des centaines de milliers de réfugiés cherchant à se réinstaller dans ce pays. Poursuivant son travail en réinstallation qui vise à garantir la protection des personnes les plus vulnérables, en 2010, la CICM a renouvelé pour trois années cet important partenariat avec le Bureau de la Population, des Réfugiés et de la Migration (BPRM) du Département d'Etat des Etats-Unis.

La CICM apporte une assistance directe aux réfugiés devant être réinstallés en préparant leur dossier, lequel est soumis aux Services de Citoyenneté et d'Immigration des Etats-Unis (USCIS), et en facilitant les procédures avant leur départ, notamment avec des sessions d'orientation culturelle et des examens médicaux. Depuis le début des années 1980, plus de 25.000 réfugiés ont été réinstallés avec le soutien du Centre de Soutien à la Réinstallation de la CICM basé à Istanbul, en Turquie (qui s'appelait auparavant Overseas Processing Entity). Un bureau sous-régional de la CICM situé au Liban complète ce soutien, que viennent aussi renforcer des équipes mobiles accompagnant les

« Le plus enrichissant, quand vous êtes déployé, c'est d'avoir l'occasion de rencontrer des réfugiés qui ont tout perdu, même l'espoir d'une vie meilleure, et de pouvoir vraiment changer leur vie. La réinstallation est une solution durable pour les réfugiés et je suis heureuse de participer à la stratégie mondiale qui tente de la leur offrir. »

Bahia HAMCHA, déployée de la CICM en Tanzanie (2009), au Soudan (2010), au Kenya (2010) et en Egypte (2011)



candidats à la réinstallation et leur famille au Koweït, dans les Emirats Arabes Unis (EAU) et au Yémen. Il convient de signaler à cet égard qu'en 2010, la CICM a entrepris une mission conjointe avec le BPRM, se rendant au Koweït et aux EAU pour examiner la situation des réfugiés se trouvant dans ces pays, rencontrer d'importants partenaires locaux et explorer diverses possibilités de réinstallation.

Depuis 2007, le programme de réinstallation de la CICM a connu une croissance régulière, notamment pour répondre aux flots d'Irakiens venus se réfugier au Liban et en Turquie. Sur plus de 18.000 réfugiés irakiens réinstallés aux Etats-Unis en 2010, plus de 6.100 ont reçu le soutien de la CICM en Turquie. Outre l'aide apportée à des Irakiens, la CICM apporte son assistance à des hommes, des femmes et des enfants de plus de 25 nationalités différentes, notamment Afghans, Iraniens et Somaliens.

En 2010, 16% de tous les réfugiés qui sont partis pour les États-Unis avec l'aide la CICM ont reconstruit leur vie à El Cajon, Californie. Pour rendre tribut aux effets positifs de cet effort sur les gens et sur la vie locale, le député américain Duncan Hunter a invité la CICM à visiter ce district qui abrite une importante population chaldéenne. La CICM a pu rencontrer des réfugiés récemment arrivés et des parents de personnes encore réfugiées en Turquie et au Liban, ouvrant une nouvelle perspective sur le continuum de la réinstallation, à l'étranger et dans le pays d'accueil, et lui permettant d'affiner les messages qui sont délivrés dans le cadre de ses programmes d'orientation culturelle.

### Le Programme de Déploiement de Personnel en Réinstallation CICM-HCR

Depuis 1998, les experts en réinstallation de la CICM travaillent directement avec les réfugiés dans les opérations sur le terrain du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) des Nations Unies dans le monde entier, pour répondre aux besoins urgents de protection et pour proposer des solutions durables aux réfugiés qui en ont le plus grand besoin. Généralement appelés les « déployés », les experts en réinstallation de la CICM jouent un rôle fondamental d'identification des personnes les plus vulnérables et d'évaluation de leur degré d'admissibilité aux programmes de réinstallation. En 2010, le personnel déployé par la CICM a examiné les cas de 85.000 réfugiés dans le monde entier. Parmi eux, quelque 56.000 sont devenus des candidats à la réinstallation, ce qui représente une part importante du nombre total de personnes dont le dossier de candidature a été transmis par le HCR aux pays de réinstallation durant l'année.

Des réfugiées signent la déclaration de leur Formulaire d'enregistrement pour la réinstallation, après avoir été interviewées

> par un déployé de la CICM dans le camp de réfugiés de Nakivale, en Ouganda.

En outre, les experts en réinstallation de la CICM effectuent des analyses de l'intérêt supérieur de l'enfant (ISE), établissent des procédures pour ces analyses d'ISE, participent à des conférences sur ce sujet et dispensent des formations sur l'ISE et les violences sexuelles dans de nombreux pays, notamment au Cameroun, au Kenya, au Soudan et au Tchad.

Plus de 300 experts en réinstallation, aux origines et aux parcours divers, sont prêts à être déployés dans les bureaux de terrain du HCR en Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe et au Moyen-Orient dans un bref délai, chaque fois que leur intervention devient nécessaire. Pour les préparer à leur travail sur le terrain, le Programme de Déploiement organise des ateliers de formation, à Genève, sur les principes fondamentaux de la protection des réfugiés et de la réinstallation.

### Renforcer les capacités en réinstallation

Malgré des efforts concertés visant à identifier, traiter les dossier et préparer les réfugiés et leur famille à la réinstallation lorsqu'aucune meilleure solution ne se présente à eux, moins de 1% des candidats obtient le droit de se réinstaller dans un nouveau pays. En 2010, la CICM a plaidé activement en faveur de l'élévation du nombre de places de réinstallation, tout en promouvant l'utilisation stratégique de la réinstallation pour améliorer les conditions de vie des réfugiés dans les pays d'asile et débloquer les situations de dépendance prolongées.

La CICM a notamment collaboré avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le HCR pour promouvoir la réinstallation et la coopération et pour renforcer les capacités d'accueil de dix pays de l'Union européenne, à savoir la Belgique, la France, la Hongrie, les Pays-Bas, le Portugal, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suède. Soutenu par le Fonds européen pour les réfugiés (FER), ce travail s'est développé autour d'efforts concertés visant à promouvoir la coopération sur le plan local, en réunissant les municipalités et les ONG de toute l'Europe afin qu'elles échangent leurs expériences dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des réfugiés réinstallés.



# AUX CÔTÉS DES IRAKIENS DÉPLACÉS ET DE LEUR FAMILLE

La situation en Irak est encore trop hasardeuse pour permettre le retour en masse des Irakiens déplacés dans le pays ou au-delà des frontières. De nombreux Irakiens en exil prolongé font face à un avenir incertain et à des choix déchirants concernant la manière de gagner leur vie ou d'allouer leurs ressources décroissantes à leurs besoins immédiats, notamment le loyer et les soins médicaux.

La CICM continue de s'engager directement aux côtés des familles irakiennes déplacées pour les aider à satisfaire leurs besoins humanitaires les plus essentiels ; c'est le cas notamment des foyers monoparentaux, des familles nombreuses manquant de ressources économiques, des personnes âgées et des personnes handicapées ou ayant subi un traumatisme. L'accompagnant dans ses efforts, des bénévoles irakiens formés par la CICM participent activement à l'évaluation des besoins d'assistance au sein de leur communauté. Soutenue financièrement par le Bureau d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) et le BRPM, cette approche communautaire et participative tire sa force du fait que ce sont les Irakiens eux-mêmes qui orientent les personnes dans le besoin vers les programmes appropriés et qui diffusent des messages d'hygiène et de santé.

En plus des Irakiens, la CICM a également apporté son soutien à d'autres personnes dans le besoin au sein des communautés jordaniennes et syriennes ayant accueilli les réfugiés irakiens, ainsi qu'à d'autres réfugiés originaires notamment d'Afghanistan, d'Erythrée, d'Ethiopie, de Somalie, du Sri Lanka et du Soudan. En 2010, en collaboration avec ses partenaires locaux (Caritas-Jordanie et Terre des Hommes-Syrie), la CICM a fourni à plus de 12.000 Irakiens et à 4.800 citoyens du pays d'accueil des biens non alimentaires essentiels, ainsi que des soins médicaux. La vie de quarante-sept Irakiens devant subir des opérations chirurgicales, ou suivre d'autres traitements liés à une insuffisance cardiaque ou à un cancer, a ainsi pu être sauvée, grâce au financement du BPRM et à l'étroite collaboration avec la Commission des Soins Exceptionnels du HCR.

De plus, la CICM a reçu en 2010 une nouvelle subvention du BPRM pour fournir une assistance humanitaire aux réfugiés en Turquie. L'année prochaine, les réfugiés et requérants d'asile d'Irak et d'ailleurs recevront un soutien éducatif et psychosocial, comprenant notamment des cours de langue, aussi bien pour améliorer leur vie quotidienne en Turquie que pour se préparer à une nouvelle vie dans le pays qui les accueillera dans le cadre des programmes de réinstallation.

Au-delà de la simple assistance humanitaire, la CICM se fait le porte-parole des besoins immédiats, des difficultés et de la résilience des familles irakiennes déracinées auprès des décideurs internationaux, à Bruxelles, Genève et Washington. Plaidant pour une approche globale permettant d'offrir une solution durable aux réfugiés irakiens, la CICM et le International Rescue Committee (IRC) ont présenté une étude conjointe au Parlement européen en mai 2010 intitulée « 10.000 réfugiés irakiens : un rapport sur leur réinstallation conjointe dans l'Union européenne ».

Ce rapport sert de suivi à l'engagement pris par le Conseil de l'Union européenne en novembre 2008 d'accueillir définitivement 10.000 réfugiés irakiens au sein des communautés européennes ; il contient aussi des recommandations pour l'avenir concernant les initiatives en matière de réinstallation de l'UE, qui devront combiner l'assistance humanitaire, la réinstallation et d'autres mesures visant à garantir la protection des réfugiés irakiens.



« Nous espérons que la réinstallation deviendra l'une des composantes des stratégies communes de l'UE en faveur des pays et des régions affectées par les conflits et le déplacement. » 10,000 Refugees from Iraq, A Report on Joint

> Une réfugiée soutenue par les programmes d'assistance de la CICM repense aux bons moments de sa vie en Irak, avant qu'elle et son frère ne soient obligés de fuir pour échapper à la violence. Elle est désormais réinstallée au Canada.

Resettlement in the European Union



# AUX CÔTÉS DES « BOAT PEOPLE » ET D'AUTRES VICTIMES DE LA VIOLENCE ET DES TRAUMATISMES

De nombreux migrants, réfugiés et personnes déplacées risquent leur vie avant de quitter leur pays d'origine, durant leur voyage et à leur arrivée. Les conséquences des conflits et de la guerre, de la torture, de l'emprisonnement, de la violence, des voyages périlleux, de la perte de leurs êtres chers, des séjours prolongés dans des camps de réfugiés et des privations socio-économiques entraînent de terribles souffrances et traumatismes, ce qui exige que leur soient apportés des services spécifiques de protection, d'assistance et de prévention – notamment en faveur des femmes et des enfants.

### La migration mixte

Depuis sa création il y a presque soixante ans, la CICM a été l'ardent défenseur de réponses humaines et efficaces face aux besoins des migrants, particulièrement ceux qui arrivent par bateau. Ce fut déjà le cas pendant la crise de la fin des années 1940 en Indochine. En 2010, et à la demande de ses membres, la CICM a accepté de jouer un rôle majeur dans l'appel lancé à la communauté internationale afin qu'elle élabore de manière urgente des normes internationales qui garantissent des premiers soins de santé, un soutien psychologique et une orientation efficace vers les services appropriés pour les personnes prises dans des flux mixtes de migration – notamment les « boat people ». La CICM a ainsi travaillé à l'amélioration de la protection offerte aux victimes de la traite ou de la violence de genre, aux femmes et aux enfants vulnérables, aux réfugiés et aux requérants d'asile.

« Il n'y avait plus ni eau potable, ni nourriture... chaque jour, des gens mouraient de déshydratation, d'insolation, de faim ou simplement parce qu'ils perdaient la tête, ne supportant plus la situation. »

Un jeune requérant d'asile éthiopien, après l'échec de sa tentative d'atteindre l'Europe en bateau Avec le financement de l'UE et en partenariat avec huit ONG présentes autour de la Méditerranée, la CICM a lancé le projet « DRIVE Referral » (Differentiation for Réfugié Identification and Vulnerability Evaluation - traitement différentié pour identifier et évaluer la vulnérabilité des réfugiés). Ce projet est réalisé conjointement par des ONG locales, l'OIM, le HCR, le réseau de la Croix-Rouge et d'autres fournisseurs de services en Espagne, en Grèce, en Italie et à Malte; il vise à examiner les pratiques actuelles et à identifier les défaillances dans les réponses apportées aux besoins et aux droits multiples des personnes arrivant en bateau dans les quatre pays cités. Outre l'aspect de promotion et de renforcement des capacités des acteurs sur le terrain, dans toute la région, et de leur coopération, plus de quatre cent enquêtes ont été effectuées auprès des « boat people » et des autres parties prenantes. Ces analyses et ces échanges permettront à la CICM et à ses partenaires d'identifier les bonnes pratiques et les défaillances, et d'élaborer des recommandations insistant sur le besoin d'adopter des mécanismes de réponse plus humains envers toutes les personnes prises dans des flux migratoires mixtes.

### La violence sexuelle et sexiste

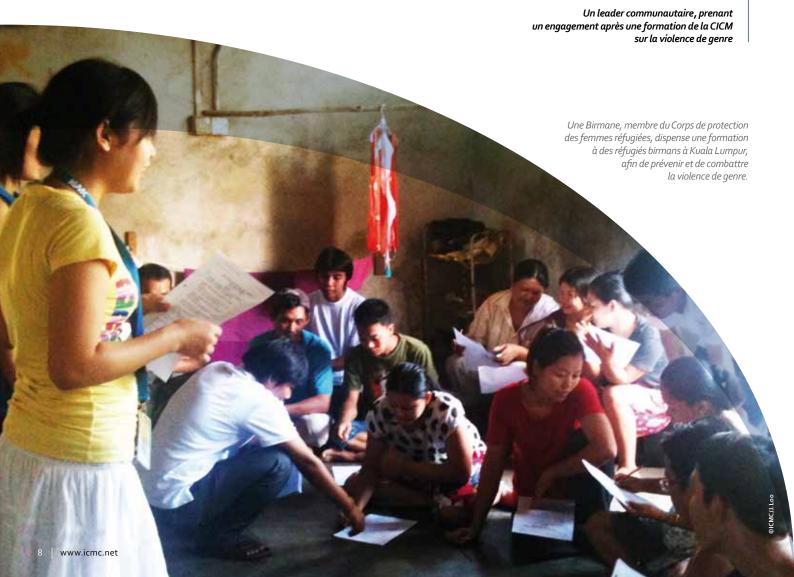
Les souffrances subies par les personnes et les familles qui ont été victimes de violence et de traumatismes lors de leur déplacement n'existent pas que dans les flux migratoires mixtes. Grâce à un nouveau financement du BPRM, la CICM a continué son travail au sein des communautés birmanes à Kuala Lumpur, Malaisie, pour prévenir et combattre la violence de genre au sein de cette population particulièrement vulnérable de réfugiés urbains.

Parmi d'autres activités essentielles, la CICM a créé un Corps de protection des femmes réfugiées, qui sert de fer de lance aux efforts de sensibilisation au sein de la communauté et facilite la révélation au grand jour d'éventuels cas de violence de genre. Avec les Sisters

of the Good Shepherd (Sœurs du Bon Berger), la CICM a également travaillé à mieux utiliser les ressources existantes pour renforcer les soins médicaux et psychologiques, créer des refuges pour les victimes de la violence de genre et offrir une formation de prévention des abus envers les enfants, intitulée « Keeping me safe » (Protégez-moi) et destinée aux enfants, aux parents et aux enseignants réfugiés.

Afin de renforcer la prévention de la violence sexuelle et sexiste et des réponses efficaces sur l'ensemble de la planète, la CICM a aussi été invitée à contribuer à l'élaboration du Plan stratégique sur la violence de genre du HCR pour les années 2011-2016, lequel visera tant les réfugiés qui vivent dans des camps que ceux qui sont en zone urbaine, et comprendra des mesures de prévention et d'assistance aux victimes. A l'avenir, la CICM collaborera avec le HCR pour traduire ce plan stratégique en actes et mettre sur pied des solutions communautaires ayant un impact concret et à long terme sur la violence sexuelle et sexiste.

« Je profiterai de cette formation
pour aider et soutenir de mon mieux
les victimes de violence sexuelle
et de violence domestique au sein
de ma communauté. Ce sont mes
voisins. Avec l'aide des leaders
communautaires, je suis sûr que je
pourrai en faire toujours plus. »



### ENSEMBLE DANS LA LUTTE CONTRE LA TRAITE

Attirés par de fausses promesses d'emplois bien payés, séparés de leur famille, piégés, exploités et violentés de mille manières, on estime que, dans le monde, 2,4 millions d'hommes, de femmes et d'enfants subissent chaque année de terribles violations de leur dignité entre les mains des trafiquants.

La traite des personnes, sa relation avec l'apatridie et le besoin urgent d'adopter des initiatives de lutte centrées sur une migration sûre et digne comme mesure de protection continuent d'être au cœur des préoccupations de la CICM et de ses membres. En 2010, partant de son engagement à renforcer les approches tenant compte des victimes dans les cadres nationaux, régionaux et internationaux et à sensibiliser les décideurs sur la prévalence de la traite, la CICM a mené à bon port, sur deux ans et demi, un projet de lutte contre la traite financé par le Programme thématique de l'UE pour la Migration et l'Asile, afin de lutter contre la traite transfrontalière et la servitude pour dette de femmes et de filles indonésiennes en Asie du Sud-Est.

Comprenant un ensemble d'activités de prévention, de protection, de poursuites judiciaires et de développement des partenariats, ce projet a permis à 20.000 femmes et jeunes filles vulnérables de participer aux activités de prévention de la CICM, et à plus de 200 survivantes de la traite de bénéficier de services de soutien. Pour renforcer les capacités des communautés locales et des autorités gouvernementales en matière de lutte contre la traite, la CICM a dispensé en 2010 une formation ciblée à plus de 2.000 personnes, fonctionnaires des autorités locales et gouvernementales, journalistes de différents médias, législateurs, policiers et militants d'ONG, en Indonésie et en Malaisie. En collaboration avec ses partenaires non gouvernementaux, la CICM a aidé les gouvernements locaux de 12 provinces et districts indonésiens à élaborer des décrets de loi créant un groupe de travail de lutte contre la traite et des plans d'action locaux visant à renforcer la coopération dans ce domaine.

Dans cet effort, la CICM a produit une vidéo et un manuel de formation qu'elle a largement diffusés, intitulés « Bondaged Souls » (Âmes entravées), qui révèlent les souffrances des victimes de la traite en Malaisie, qu'elles soient exploitées pour la prostitution ou comme main-d'œuvre forcée, et fournissent des éléments pratiques utiles à une meilleure compréhension du phénomène de la traite transfrontalière, notamment dans la région Asie-Pacifique.

L'engagement actif de la CICM pour lutter contre la traite en Asie du Sud-Est a été encore renforcé par la décision du Bureau de Suivi et de Lutte contre la Traite des Personnes (G-TIP) du Département d'Etat des Etats-Unis de prolonger le projet de lutte contre la traite transfrontalière entre l'Indonésie et la Malaisie pour deux ans, dans le but spécifique de lutter contre la traite et la servitude pour dette de femmes et jeunes filles indonésiennes qui sont emmenées à Sabah pour y être exploitées sexuellement.

Au Moyen-Orient, la CICM continue de venir en aide aux survivantes de la traite et de l'exploitation sexuelle – notamment les travailleuses domestiques migrantes - grâce au travail conjoint mené avec le Centre pour les Migrants de Caritas-Liban (CMCL). En plus des lignes téléphoniques ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre rapidement à toutes les demandes, en 2010 le Refuge du CMCL a accueilli 164 survivantes de la traite et leur a apporté une réelle protection, une assistance juridique, une aide au retour, des soins médicaux et psychologiques, ainsi qu'une formation professionnelle.

par bateau jusqu'à Singapour, où elles contribuèrent à la construction du pays. Ces poupées, fabriquées par des miarantes vivant dans les abris gérés par les Sœurs du Bon Berger, sont un hommage à ces migrantes courageuses qui vinrent ici avant elles depuis Samsui.

Dans les années 1930. des femmes originaires

de Samsui, en Chine, ont fui

20.000

femmes et jeunes filles vulnérables ont suivi les activités de prévention de la traite des personnes, réalisées par la CICM en 2010.

# **AUX CÔTÉS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS** ET DE LEUR FAMILLE

Les migrants sont des êtres humains, dont les droits, la dignité et la sécurité exigent des mesures spécifiques de protection. Cela ne devrait certes pas être le cas, mais le fait est que des migrants internationaux se retrouvent dans des situations où ils deviennent « invisibles », ce qui les rend particulièrement vulnérables aux abus et à l'exploitation.

Agissant à la demande de ses membres du monde entier, et notamment pour assurer le suivi des recommandations identifiées par ses membres en Asie, la CICM a continué de promouvoir l'importance du droit à une migration digne et du respect des droits de tous les migrants, notamment en matière d'unité familiale, de protection des enfants et de prise en compte de la perspective de genre dans les politiques et les pratiques à l'égard des travailleurs migrants et de leur famille – tout particulièrement lorsqu'il s'agit de travailleurs domestiques.

En tant que membre du Comité International de Suivi, et assumant la présidence et le secrétariat de la Plateforme des ONG sur la Convention des travailleurs migrants, la CICM travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'Eglise, des ONG et des institutions intergouvernementales pour promouvoir la ratification et une plus large application de la Convention des Nations Unies sur les travailleurs migrants.

Ayant obtenu un véritable engagement en faveur des travailleurs migrants et de leur famille parmi les ONG d'inspiration catholique réunies en Forum international en février 2010, la CICM a non seulement maintenu sa collaboration avec ses partenaires de l'Eglise pour élaborer des rapports spécifiques par pays, soumis tout au long de l'année au Comité des Nations Unies sur la Convention des travailleurs migrants, mais elle a aussi fourni un effort particulier pour établir des directives pratiques concernant la protection des travailleurs domestiques migrants, pierre de touche permettant de compléter de

Adoptée en novembre 2010 par ce Comité de haut niveau en tant que premier « Commentaire général » à cette Convention, cette nouvelle jurisprudence inclut trente-huit recommandations, tant sur le plan national que multilatéral, dont la mise en place systématique d'une préparation au départ pour que les migrants « connaissent leurs droits et obligations », des procédures de régulation et de suivi des conditions de recrutement et de travail des travailleurs domestiques migrants, l'élimination des politiques actuelles de parrainage ou d'autres formes de politiques migratoires à haut risque, l'amélioration de l'accès à la justice et le respect de l'unité familiale.

Les efforts de la CICM dans ce domaine sont alimentés par le travail et l'expérience accumulée par ses membres dans le monde entier, et se traduisent par des programmes concrets en faveur des travailleurs migrants et de leur famille. En août 2010, la CICM a obtenu un nouveau financement de la Fondation Ford pour la mise sur pied d'un projet visant l'amélioration de l'accès à l'argent envoyé par les migrants dans les zones rurales de l'Indonésie, par la création d'organisations de travailleurs migrants, d'institutions de microcrédits et de groupes d'entraide. Au cours de ce projet de 15 mois, la CICM travaillera avec son partenaire local, MICRA, pour maximiser les avantages apportés par l'argent de la diaspora en cherchant spécialement à améliorer la sécurité économique des familles dans les provinces orientales de l'Indonésie (Sulawesi-Sud et Nusa Tenggara-Ouest) et à prévenir la servitude pour dette des migrants se trouvant à l'étranger.





Trop souvent, les migrants sont prêts à courir tous les risques pour obtenir une vie meilleure pour eux et pour leur famille. Parallèlement, la diversité de leurs idées, de leurs expériences et de leur énergie concoure à renouveler les sociétés d'accueil. Mais étant aussi un phénomène profondément émotionnel, la migration engendre la peur et une perception de l'autre qui provoquent une angoisse chez des citoyens de toutes conditions.

Etant l'une des rares organisations internationales de la société civile se consacrant spécifiquement aux migrants et aux réfugiés et s'engageant sur le terrain par des programmes financés par des gouvernements et des institutions intergouvernementales, la CICM s'est efforcée, en 2010, de dynamiser les échanges afin d'améliorer la coopération internationale sur la migration.

Cet engagement l'a conduite à réunir 138 leaders dans le domaine de la migration pour une série de Conversations sur la Gouvernance mondiale de la migration, très organisées mais informelles. Représentant quelque 50% des participants, des Ambassadeurs et des hauts-fonctionnaires gouvernementaux des pays du Sud et du Nord ont activement contribué à cette initiative, qui a débouché sur la publication d'un rapport provocateur de 47 pages intitulé « Working in Concert: Building common ground for the global governance of migration » (Travailler de concert : construire une base commune pour la gouvernance mondiale de la migration).

Rédigé par la CICM grâce au soutien financier du gouvernement suisse, Working in Concert propose des recommandations pointues pour poursuivre la discussion et agir, demandant notamment aux Etats et autres acteurs de la migration d'aller au-delà de la réflexion à court terme, décrivant tout l'intérêt qu'il y a pour les Etats de mieux gérer la migration, élaborant en quoi pourrait consister cette gouvernance, et demandant instamment aux principaux acteurs d'explorer de nouvelles possibilités et de construire une base commune pour une meilleure gouvernance de la migration.

Etablissant des ponts directs dans les enceintes internationales, la CICM a activement maintenu son action en faveur d'un plus large réseau entre les différents acteurs concernés par la migration et le développement, s'efforçant notamment d'orienter le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) vers un plus grand impact sur le terrain et ce de manière durable.



«Trop de débats sur la migration ne concernent que le niveau régional. Le terme de « gouvernance mondiale » n'est peut-être pas bien vu, mais c'est bien de cela que nous avons besoin.»

> Working in Concert: Building common ground for the global governance of migration

# **AUX CÔTÉS DES COMMUNAUTÉS VICTIMES DE CATASTROPHES**

En 2010, la mousson la plus forte de l'histoire du Pakistan a fait des milliers de victimes mortelles et affecté directement la vie de quelque 18 millions de personnes. Les inondations ont détruit des villages entiers, ainsi qu'une bonne partie des infrastructures dans tous le pays, et provoqué le déracinement de millions de personnes, qui se sont retrouvées sans domicile et dépourvues de tout, d'aliments, d'eau potable et d'accès aux services médicaux.

Quelques jours après la catastrophe, l'équipe d'urgence de la CICM au Pakistan était sur place pour venir en aide aux communautés les plus sévèrement touchées, notamment dans le nord du pays. Grâce notamment au financement de Caritas-Allemagne, la CICM a pu offrir gratuitement des consultations médicales de premiers secours et des médicaments essentiels dans des cliniques fixes et mobiles, qui s'ancraient sur les Unités de santé du gouvernement pour se mettre au service des personnes les plus vulnérables parmi les déplacés notamment les femmes et les enfants dans les communautés locales et parmi les réfugiés afghans.

Par la suite, la CICM a maintenu son engagement en coordonnant l'assistance apportée aux communautés rurales touchées par les inondations et en fournissant un soutien humanitaire de première ligne et d'autres interventions de reconstruction. Avec l'aide de Caritas-Allemagne, du Ministère allemand pour la Coopération économique et le développement (BMZ), de Caritas-Italie, des Nations Unies (Bureau de coordination des affaires humanitaires-OCHA et Fonds de réponse en cas d'urgence-ERF) et du HCR, la CICM a pu fournir aux déplacés pakistanais et aux réfugiés afghans directement affectés par les inondations des abris temporaires et permanents, tout en s'assurant que les familles déplacées aient accès à une alimentation adéquate et reçoivent des ustensiles de cuisine, des vêtements, des couvertures et des biens pour l'hygiène personnelle. Pour les agriculteurs, il a aussi fallu reconstruire leurs infrastructures et leurs ressources pour permettre une reprise des activités agricoles, franchissant ainsi une étape vers une reconstruction durable de leur vie et de celle du pays.

Compte tenu de la fréquence des catastrophes naturelles au Pakistan, la CICM dispense également dans les communautés locales une formation en Réduction des risques en cas de catastrophe, afin d'en mitiger les conséquences négatives ; cette formation prévoit la préparation d'une réponse locale en cas d'urgence et la sensibilisation aux questions de sécurité, de prévention, de santé et de nutrition.

Les interventions de la CICM dans le pays se centrent toujours sur l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées et sur l'établissement de solutions communautaires afin de venir en aide aux individus extrêmement vulnérables (IEV). Simultanément, la CICM a conduit des études sur le terrain, avec des ONG locales de la province du Pendjab, pour améliorer les efforts de protection et de soutien aux familles les plus vulnérables, en encourageant la communauté à travailler ensemble à la reconstruction des maisons, des moyens d'existence et des infrastructures.

Dans la province du Nord-Pakistan, la CICM a maintenu ses activités avec les ONG, les communautés et les autorités afin d'améliorer de manière durable la vie quotidienne des IEV, tout en augmentant la capacité des communautés à prendre en mains leur propre développement et à protéger les droits et la dignité des personnes pouvant être particulièrement vulnérables. Ces initiatives visent à fortifier les assemblées communautaires et à promouvoir l'accès aux services essentiels et à la protection, tout en offrant aux IEV la possibilité de développer leurs compétences en suivant des formations professionnelles.





# **AUX CÔTÉS DES RÉSEAUX DE L'EGLISE**

Dans l'intérêt des personnes déracinées, et cherchant à améliorer la coordination entre ses membres, la CICM maintient une relation de travail permanente avec eux dans le but de prévenir la migration forcée et de fournir protection et assistance aux migrants et aux réfugiés.

A la veille du 60° anniversaire de la CICM, plus de 120 leaders ecclésiastiques et experts en matière de migration se sont réunis à Rome pour la 55<sup>e</sup> session du Conseil de la CICM en novembre 2010. Les priorités adoptées à cette occasion visent notamment à renforcer les efforts conjoints de lutte contre la traite, à mieux faire entendre la voix des régions dans le plaidoyer international, à promouvoir la sécurité et la dignité des migrants dans le cadre de la migration de main-d'œuvre, à faciliter la réinstallation et l'intégration dans la communauté d'accueil, et à réduire la xénophobie et le racisme. Dans chacun de ces domaines, le rôle central de la famille et de la personne a été souligné et devra orienter toutes les activités de la CICM, ce qui est reflété dans le nouveau Plan Stratégique de la CICM pour les quatre années à venir.

En collaboration avec le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SECAM), la CICM a co-organisé une Consultation africaine sur la migration, qui a réuni des leaders représentant 22 Conférences épiscopales nationales et régionales. Ils ont délibéré sur l'adoption de nouvelles approches collaboratives de la migration, notamment en faveur d'un statut juridique pour les

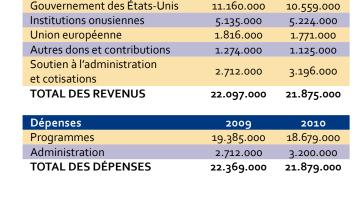
migrants en Afrique, sur les causes fondamentales de la migration, sur les conséquences de la « fuite des cerveaux », sur la croissante xénophobie et sur la déconnection entre de nombreuses politiques migratoires et la réalité contemporaine sur le plan politique, social et économique.

Tournée vers 2011, la CICM se prépare à élargir son partenariat avec les structures locales de l'Eglise afin de renforcer leurs capacités de prévention et de protection dans la région Asie-Pacifique. Plus spécifiquement, la CICM va unir ses forces avec celles des Sisters of the Good Shepherd, en Malaisie, et avec d'autres experts de la lutte contre la traite, afin de mieux coordonner les services qu'ils proposent sur les routes de la traite. Il y aura des activités de prévention dans les pays d'origine, des services et des refuges pour les victimes dans les pays d'accueil, et des activités d'intégration et de formation professionnelle pour améliorer les moyens d'existence des personnes sauvées et rapatriées.

# **AUX CÔTÉS DE NOS DONATEURS**

Nous tenons à remercier tous nos donateurs pour leur collaboration et le soutien financier qu'ils apportent aux programmes de la CICM, qui améliorent de manière concrète la vie des migrants, des requérants d'asile, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et qui sont dans le besoin.

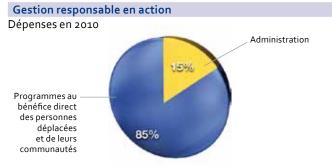
### La CICM: Un investissement solide Revenues en 2010 Soutien à l'administration et cotisations Autres dons et contributions Gouvernement Union européenne des États-Unis 48% Institutions onusiennes



2009

11.160.000

2010



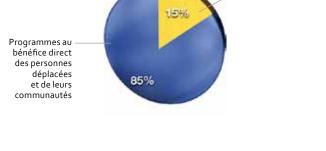
### Un grand merci à nos principaux donateurs, notamment:

- Bureau d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)
- Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA/ERF)
- CAFOD Agence catholique pour le développement
- Caritas Allemagne
- Caritas Italie

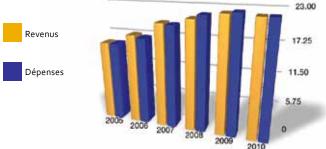
Revenus

Gouvernement des États-Unis

- Commission européenne
- Conférence épiscopale d'Italie
- Conférence épiscopale de Belgique
- Conférence épiscopale des Etats-Unis (USCCB)
- Conseil international de réhabilitation des victimes de la torture (CIRT)
- Département d'Etat des Etats-Unis, Bureau de la Population, des Réfugiés et de la Migration (BPRM)
- Département d'Etat des Etats-Unis, Bureau de Suivi et de Lutte contre la Traite des Personnes (GTIP)
- Département fédéral suisse des affaires étrangères
- Fondation Ford
- Fondation MacArthur
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUP)
- Fonds européen pour les réfugiés (FER)
- Fondation Oak
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)
- Ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le développement (BMZ)
- Misereor
- Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix
- UNICEF
- UNESCO



# Grandir pour faire face à une demande croissante Extension des programmes de la CICM 2005 - 2010



Comptes soumis à l'audit indépendant de Deloitte S.A., au 31 décembre 2010. (chiffres en millions de dollars US)

# **AUX CÔTÉS DE LA CICM**

### Comité directeur de la CICM

### Président

M. John M. KLINK (USA)

### Trésorier

S.E. le Cardinal George PELL (Australie)

### Secrétaire

S.E. l'Evêque Precioso CANTILLAS (Philippines)

### Membres

S.E. le Cardinal John NJUE (Kenya)

S.E. le Cardinal Oscar Andrés RODRIGUEZ MARADIAGA (Honduras)

S.E. le Cardinal Christoph SCHÖNBORN (Autriche)

S.B. le Patriarche GREGORIUS III (Syrie)

S.E.I'Archevêque Emilio BERLIE BELAUNZARAN (Mexique)

Rév. Mgr. Dr. Francis NDAMIRA (Ouganda)

Rév. P. Neil KARUNARATNE (Sri Lanka)

Ambassadeur Johnny YOUNG (USA)

### Observateurs

S.E. l'Archevêque Silvano TOMASI, Représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU et des autres organisations internationales à

Rév. Mgr. Novatus RUGAMBWA, Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes Itinérantes

M. Bernard RYELANDT, Président de la CICM Europe

### Conseillers

S.E. l'Archevêque François GAYOT (Haïti) † Sœur Maryanne LOUGHRY (Australie) Sœur Janete FERREIRA (Equateur)

### Principaux responsables du siège de la CICM

M. Johan KETELERS, Secrétaire Général

M. John K. BINGHAM, Responsable de la Stratégie

M. Walter BRILL, Directeur des Opérations

Mme Florence JOIGNEAULT, Directrice des Finances Ambassadeur Sergio MARCHI, Conseiller particulier

du Secrétaire Général

Mme Alanna RYAN, Responsable des Communications

### Principaux responsables de liaison de la CICM

Mme Jane BLOOM, Responsable de Liaison (Washington) Mme Petra HUECK, Responsable de Programme (Bruxelles)

### Principaux responsables de programmes de la CICM

M. Fatimana (Agus) AGUSTINANTO,

Responsable de bureau (INDONESIE)

Mme Linda BESHARATY, Coordinatrice, Programme HCR-CICM de déploiement de personnel en réinstallation (SUISSE)

M. Noel DASS, Responsable du programme national (MALAYSIE)

Mme Kate DORSCH, Responsable de programme (LIBAN) Mme Ayesha SHAUKAT, Directrice nationale (PAKISTAN)

Mme Linda SAMARDZIC, Directrice du Centre de soutien à la réinstallation (TURQUIE)

M. Zeljko (Jack) TONCIC, Directeur régional,

Moyen Orient (JORDANIE)

Mme Tanja ZWACK GEORPAKOPOULOU,

Responsable de Liaison (GRECE)

### Membres de la CICM

Les conférences épiscopales catholiques et/ou les assemblées épiscopales ayant un statut juridique similaire, ainsi que les structures mandatées et affiliées qui, dans le monde entier, s'engagent en faveur des migrants et des réfugiés au sein de leurs communautés.

La CICM souhaite exprimer sa gratitude à tous ses collaborateurs, anciens et actuels, aux stagiaires et aux bénévoles du monde entier qui, par leur engagement, leur enthousiasme et leur persévérance ont contribué à mener à bien la mission de la CICM, apportant un changement positif dans la vie de milliers de personnes migrantes, réfugiées et déplacées vulnérables et marginalisées.





Commission internationale catholique pour les migrations

Siège de la CICM 1, rue de Varembé | Case postale 96 1211 Genève 20 | SUISSE Tél. : +41 22 919 10 20

Fax: +41 22 919 10 48 e-mail: info@icmc.net